

Programme d'actions cadre des Fédérations régionales d'Epl pour 2018

Adopté par le Conseil des Fédérations régionales du
19 décembre 2017

Depuis l'adoption en 2012 du plan stratégique « Epl, Territoires 2020 », les Fédérations régionales d'Epl ont pour mission de développer les relations du mouvement avec élus et dirigeants des collectivités territoriales. Elles contribuent ainsi au développement des Epl existantes et à créer.

Dans la continuité des actions engagées en 2017, les membres du Conseil des Fédérations régionales ont adopté un programme d'action 2018 poursuivant les objectifs suivants :

- Accompagner la mise en œuvre opérationnelle des nouvelles intercommunalités constituées au 1er janvier 2017 et des communes nouvelles ;
- Positionner la gamme Epl dans le cadre de la remise à plat engagée de la gouvernance et de l'échelon de pilotage des services publics de l'eau, de l'assainissement et des déchets ;
- Contribuer à la sensibilisation des nouveaux parlementaires aux atouts des Epl.

➤ **Axe 1 - Relations institutionnelles régionales et actions de représentation**

- Expérimenter l'organisation de réunions de présentation des Epl auprès des parlementaires, notamment à l'échelle métropolitaine ou départementale.
- Développer les rendez-vous entre les présidents et vice-présidents des Fédérations régionales et les nouveaux députés et sénateurs.
- Poursuivre les échanges avec les exécutifs des Conseil régionaux, au travers de rendez-vous et/ou d'auditions au sein des instances des fédérations régionales.
- Poursuivre les échanges avec les 13 représentants régionaux de l'Association des Communautés de France, dont la régionalisation se poursuit et est une priorité à échéance 2020. Ces échanges devront notamment porter sur le rôle possible des Epl en matière d'attractivité des centres villes et de redynamisation des villes moyennes.
- Organiser des rendez-vous avec les présidents des CESER suite au renouvellement de fin 2017. Cette action est proposée aux Fédérations régionales n'ayant pas de représentant désigné au sein du CESER. Elle devra permettre d'inscrire les Epl dans les travaux de cette instance, notamment comme opérateurs des grands projets régionaux (Canal Seine Nord Europe, Opérations d'intérêt régional...)

- Organiser des rendez-vous avec les présidents des Chambres régionales des comptes pour favoriser la compréhension du modèle Epl par les magistrats financiers.
- Organiser des rendez-vous avec les présidents d'universités pour faire connaître le rôle possible des Epl pour porter les stratégies immobilières liées au patrimoine universitaire.

1

➤ **Axe 2 - Promotion des Epl auprès du plus grand nombre de collectivités locales**

- Poursuivre la promotion prioritaire des Epl auprès des présidents et dirigeants des syndicats d'eau et de déchets, à travers des rendez-vous dédiés.
- Poursuivre la promotion prioritaire des Epl auprès des élus et dirigeants des nouvelles intercommunalités constituées au 1^{er} janvier 2017 et des communes nouvelles, à travers des rendez-vous dédiés.
- Inscrire pleinement les Fédérations régionales comme partenaire des « Rencontres Epl Collectivités » qui seront organisées en coopération avec la Fédération nationale en 2018. Pour la 1^{ère} édition de cette manifestation, le Conseil des Fédérations régionales propose les initiatives suivantes :
 - ✓ « Rencontre Epl Collectivités » sur le rôle des Epl en matière d'attractivité touristique et économique des territoires de montagne, au 1^{er} semestre, en région Auvergne-Rhône-Alpes ;
 - ✓ « Rencontre Epl Collectivités » sur le rôle des Epl en matière d'environnement (eau, déchets, énergies), au 2nd semestre, en région Occitanie.

➤ **Axe 3 - Vie des Fédérations régionales et du mouvement**

- Développer les points d'information sur les actions de lobbying de la FedEpl lors des réunions statutaires des Fédérations régionales, dans le prolongement de la réussite des assises régionales 2017 du mouvement.
- Engager une réflexion sur les modalités d'une fusion des cotisations nationale et régionale du mouvement des Epl.
- Systématiser un point d'information annuel sur les travaux du CESER pour les Fédérations régionales ayant un représentant désigné suite au renouvellement de fin 2017.